

Un outil à titre indicatif

Cet outil qui vous est proposé vous permet de passer du passif du bilan, au passif exigible puis au passif exigé. Il devrait vous permettre de sécuriser votre position au moment ou vous demandez à bénéficier du mandat ad hoc ou de la conciliation.....

Ce tableau est établi à partir de la liasse fiscale et/ou des situations. Des retraitements sont à opérer à la date à laquelle on se situe					
(A)		(B)		(C)	
DETTES AU PASSIF DU BILAN	RETRAITE -MENTS	DETTES A CT	NATURE DES DETTES	RETRAITE -MENTS ASSIMILES « à du passif moratorisé et/ou à des délais de règlement « normaux » de 90 jours	PASSIF EXIGIBLE RETRAITE
	<u>A</u> EXCLURE LT				
Total des dettes LT ⁽¹⁾ + CT ⁽²⁾	< LT >	= Dettes CT	① Dettes Emprunts CT sur 12 mois : Principe : <u>A retenir</u> 3 mois en dettes <u>A exclure</u> 9 mois	< 9 mois >	A retenir 3 mois
	< LT >	= Dettes CT	② Découverts bancaires autorisés <u>A exclure</u> totalement si autorisé <u>Cas particuliers</u> : dépassement du découvert autorisé : le dépassement est de l'exigible	< totalement > 0	0 <u>A retenir</u> : les dépassements si aucune latitude du banquier
	< LT >	= Dettes CT	③ Dénonciation de concours bancaires dans un délai de 2 mois par courrier recommandé <u>A exclure</u> totalement	< totalement >	0 (car dettes exceptionnelles)
	< LT >	= Dettes CT	④ Créanciers : accords ou plans de règlement avec négociation individuelle ou collective (3)	< totalement >	0

(1) LT : Long Terme

(2) CT : Court Terme

(3) CCSF et/ou CODECHEF

**Ce tableau est établi à partir de la liasse fiscale et/ou des situations.
Des retraitements sont à opérer à la date à laquelle on se situe**

A		B		C	
DETTES AU PASSIF DU BILAN	RETRAIT E-MENTS	DETTES A CT	NATURE DES DETTES	RETRAIT -MENTS ASSIMILES « à du passif moratorisé et/ou à des délais de règlement « normaux » de 90 jours	PASSIF EXIGIBLE RETRAITE
	<u>A EXCLURE LT</u>				
	< LT >	= Dettes CT	Contestations fournisseurs, sérieuses et fondées (hors provisions pour risques et charges) <u>A exclure</u> totalement	<Totalement>	0 (car contestations fondées)
	< LT >	= Dettes CT	Fournisseurs ordinaires <u>Rien à exclure</u> Sauf ceux : (1) qui n'envoient pas de « relance » (2) qui accordent de la souplesse	0 <Totalement> <Totalement>	<Totalement> ↓ 0 ↓ 0 ↓ Le reste à maintenir
	< LT >	= Dettes CT	Charges à payer ↙ 408 ... fournisseurs ↙ 428 ... personnel ↙ 438 ↙ 448 <u>A exclure</u> ① Provisions pour CP incluant les charges sociales <u>sauf si la de prise de congés est proche <3 mois></u> <u>A exclure</u> ② Provision pour 13 ^{ème} mois incluant les charges sociales <u>sauf à partir de d'octobre car payé souvent en décembre <3 mois></u> <u>A exclure</u> Taxe professionnelle <u>sauf si échéance moins de 3 mois</u> <u>A exclure</u> TVA collectée sur les clients douteux	<Totalement> 0 <Totalement> 0 <Totalement > 0 <Totalement >	0 A maintenir 0 A maintenir 0 A maintenir 0
	< LT >	= Dettes CT	Comptes courants « bloqués » - convention de blocage - bloqués de « fait » car impossibilité de remboursement	<Totalement > <Totalement >	0 0

	< LT >	= Dettes CT	Créditeurs divers Mêmes règles exclusion <u>sauf si moins de 3 mois</u>	<Totalement > 0	0 A maintenir
		= Dettes CT	PCA (produits constatés d'avance) <u>A exclure</u> sauf cas particuliers.	<Totalement>	0
					DETTES EXIGIBLES & RETRAITEES

**A comparer avec l'ACTIF
DISPONIBLE**

